



# Agir sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail au sein des collectivités territoriales

Avril/Mai 2013

Catherine PINATEL  
Chargée de mission – ARACT LR  
[c.pinatel@anact.fr](mailto:c.pinatel@anact.fr)







## L'ARACT-LR

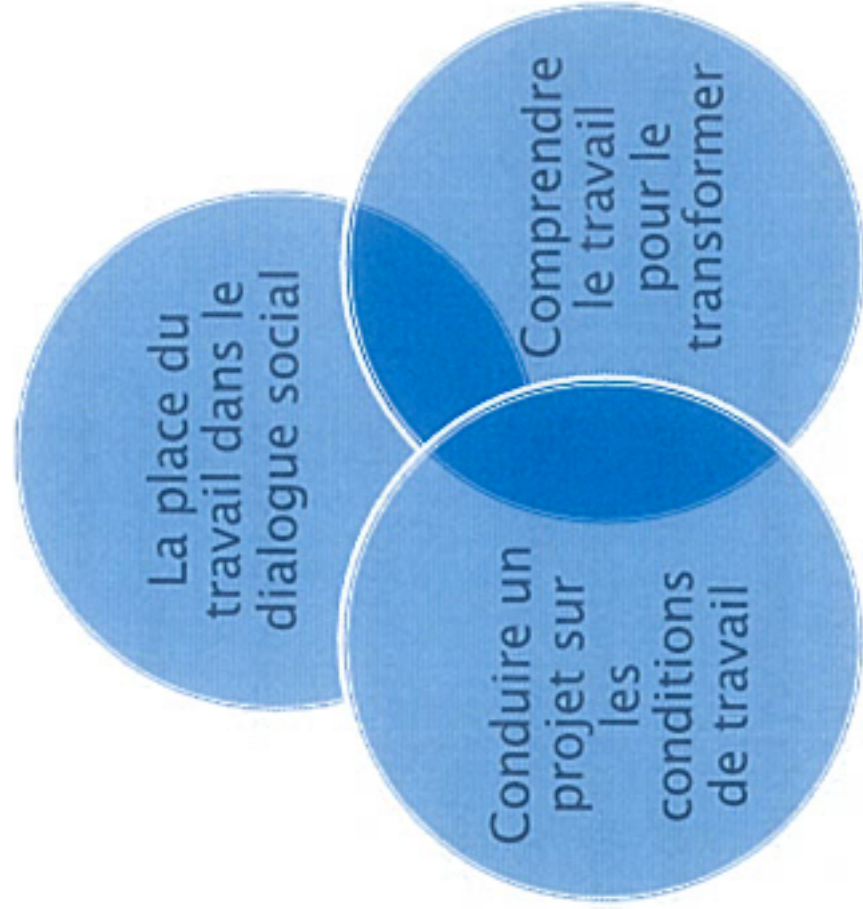
Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail du Languedoc Roussillon

- ✓ Une structure régionale paritaire pilotée par un Conseil d'Administration comprenant :
  - ✓ Les organisations professionnelles régionales d'employeurs
  - ✓ Les organisations syndicales de salariés en région
- ✓ ... inscrite dans le réseau ANACT.
- ✓ Différents champs d'intervention :
  - ✓ Santé au travail et prévention des risques professionnels
  - ✓ Changements technologiques et modernisation des entreprises
  - ✓ Organisation, compétences et parcours professionnels
  - ✓ Gestion des âges

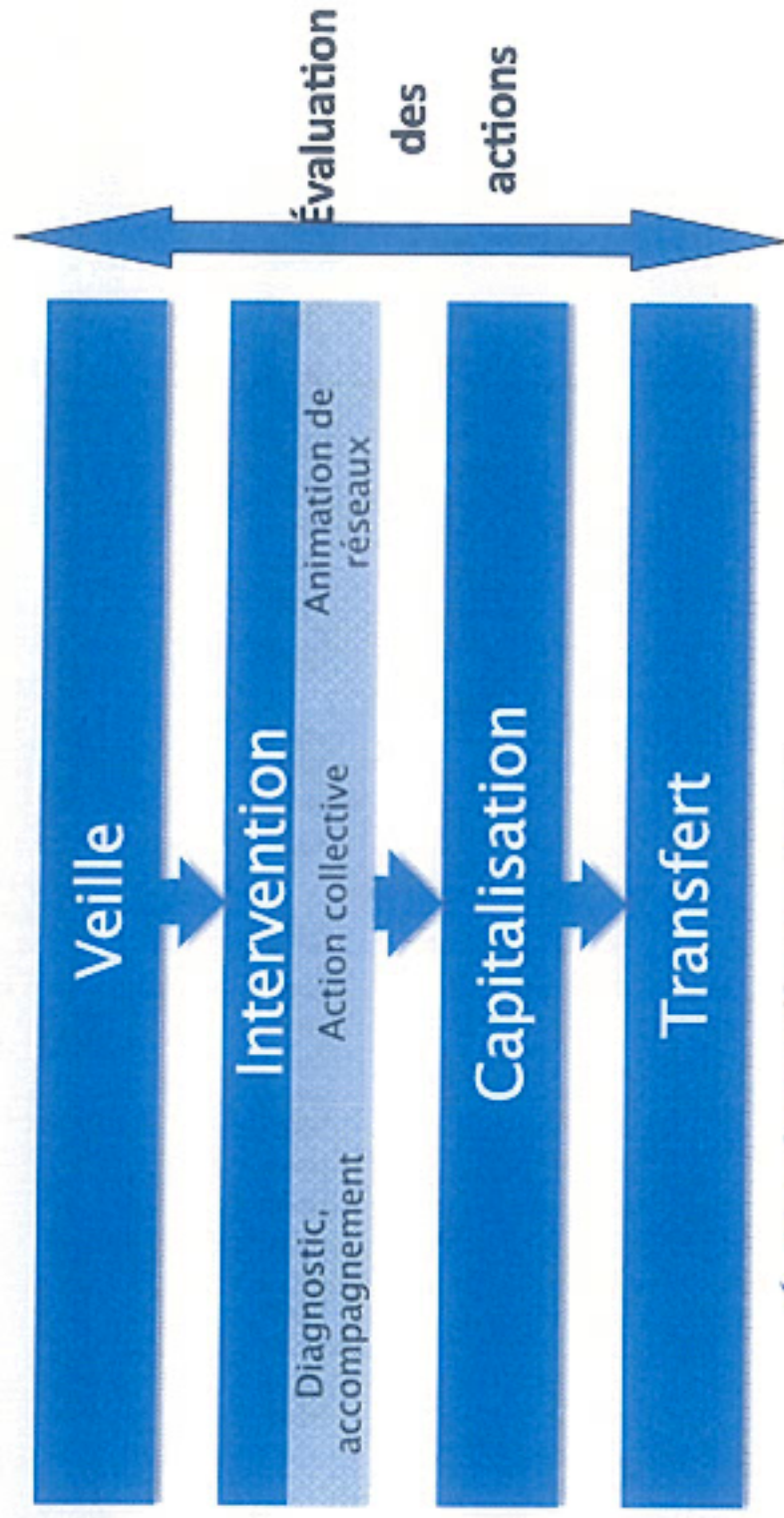


# La posture du réseau ANACT

*« Mettre le travail au cœur du changement »*



# Les modes d'action du réseau ANACT



- ✓ Une lettre électronique
- ✓ Une revue : Travail & Changement
- ✓ Un site national : [www.anact.fr](http://www.anact.fr)
- ✓ Des sites régionaux : [www.languedocroussillon.aract.fr](http://www.languedocroussillon.aract.fr)
- ✓ Des publications

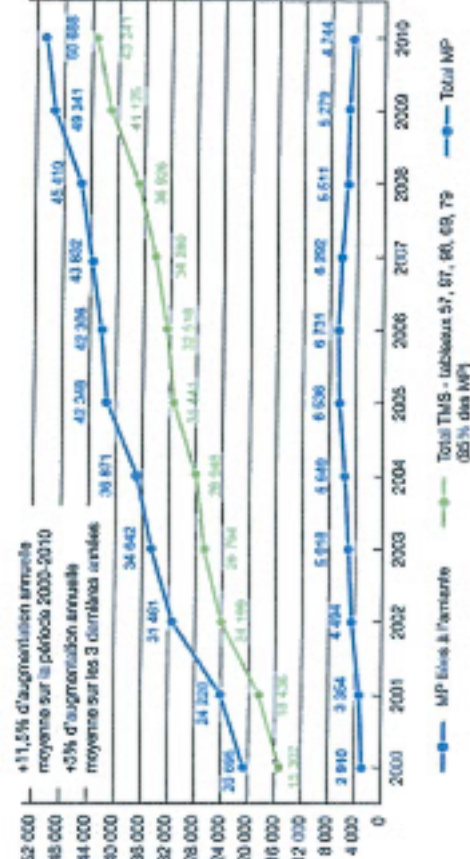
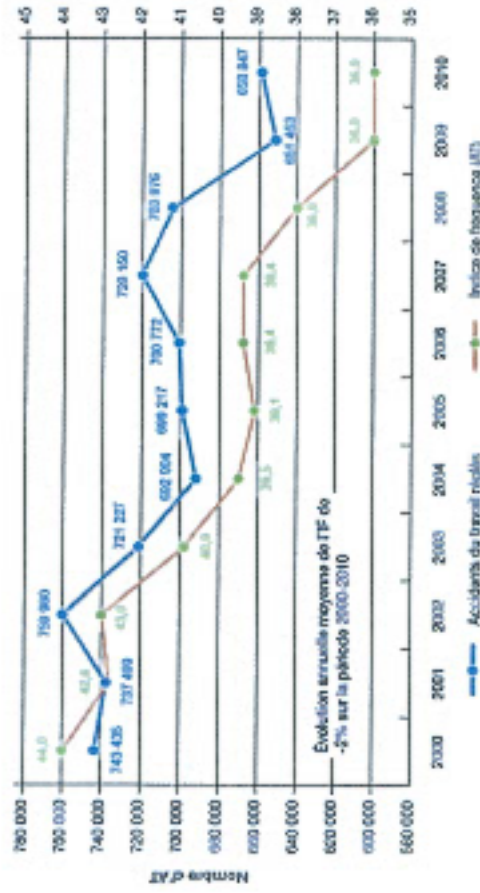
# Quelques éléments de contexte



## Les enjeux de santé au travail

- ✓ Les maladies professionnelles : 5 fois plus en 10 ans
  - ✓ Une forte diminution des accidents du travail depuis 20 ans à mettre en parallèle avec une augmentation exponentielle des maladies professionnelles
  - ✓ Les risques à effets différés au cœur des enjeux actuels de santé au travail
  - ✓ Les difficultés à agir sur certains risques
  - ✓ La forte émergence des risques psychosociaux
  - ✓ La place de l'organisation du travail dans la combinaison des facteurs de risque

# Éléments de contexte



En 2009 :

- ✓ AT avec arrêt France : 651453 (-7,5%)
- ✓ AT avec arrêt LR : 26275 (-0,2%)
- ✓ Mais hausse des accidents graves (Incapacité permanente) : +5,8%
- ✓ Risque d'AT diminue avec l'âge mais séquelles sont souvent permanentes (DARES 2010, l'exposition des salariés aux AT)

Effectif de salariés : 18108823 (-2,2%) - Effectif de salariés en LR : 596219 (-1%)

En 2009 :

- ✓ MP France : 49341 (+8,7%) dont 76% tableau 57
- ✓ MP LR : 1008 (+25,7%)
- ✓ Dont TMS en LR : +31%
- ✓ TMS reconnus en majorité entre 40 et 59 ans (DARES 2010, l'exposition des salariés aux MP)



# Éléments de contexte

## Manque de visibilité sociale des maladies professionnelles

- ✓ L'origine professionnelle des cancers semble fortement suspectée dans 4 à 8,5 % des cas, ce qui représente entre 11 000 et 23 000 nouveaux cas par an (source InVS)
- ✓ 3 596 095 situations d'exposition concernant 13,5 % des salariés (source SUMER) avec une forte disparité selon les catégories socioprofessionnelles (les ouvriers et employés ont un taux de mortalité par cancer 10 fois supérieur à celui des cadres et des professions libérales)
- ✓ 2 059 cas de cancers professionnels reconnus sur 2 635 déclarés (source CNAM 2005)

	Cancers poumons	Cancers vessie
National	26 000	10 700
Languedoc-Roussillon	1 120	428
Attribuable à la profession *	13-29 %	8-10 %
MP attendus en LR	145-324	34-43
MP déclarées LR 2004	7	3

\* selon rapport InVS 2003

# Éléments de contexte

## Cumul de pénibilités physiques, organisationnelles et psychosociales

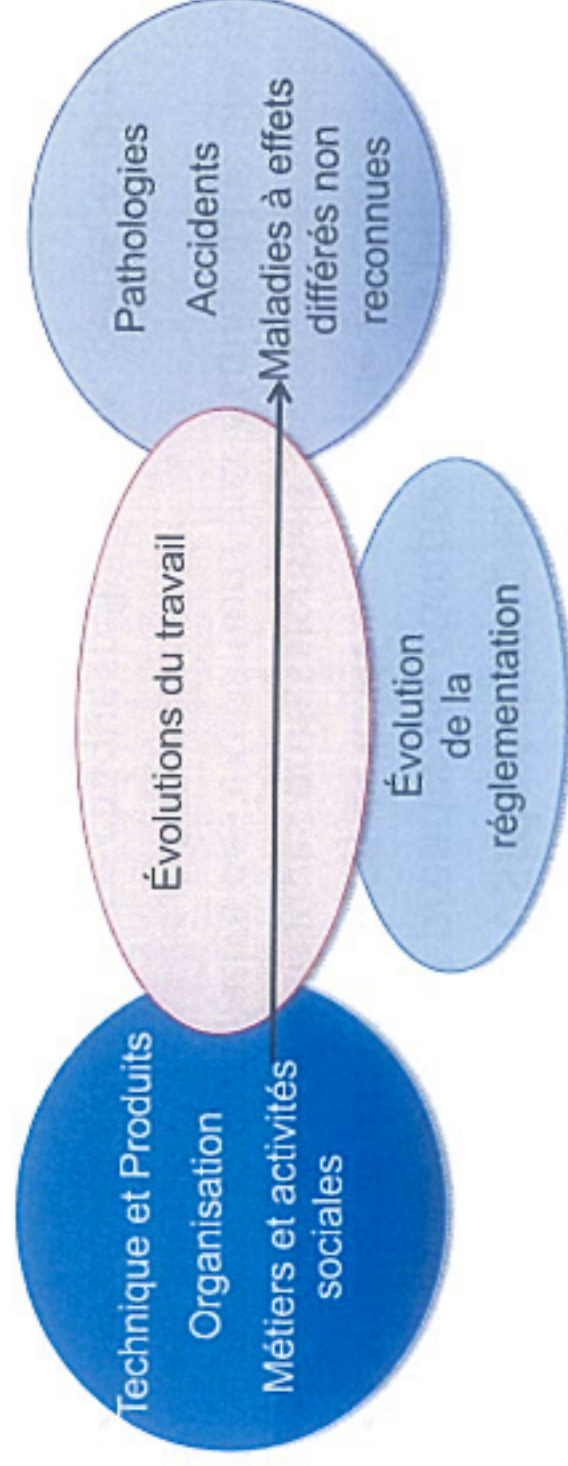


(source : SUMER 94/05)

# Les éléments de contexte

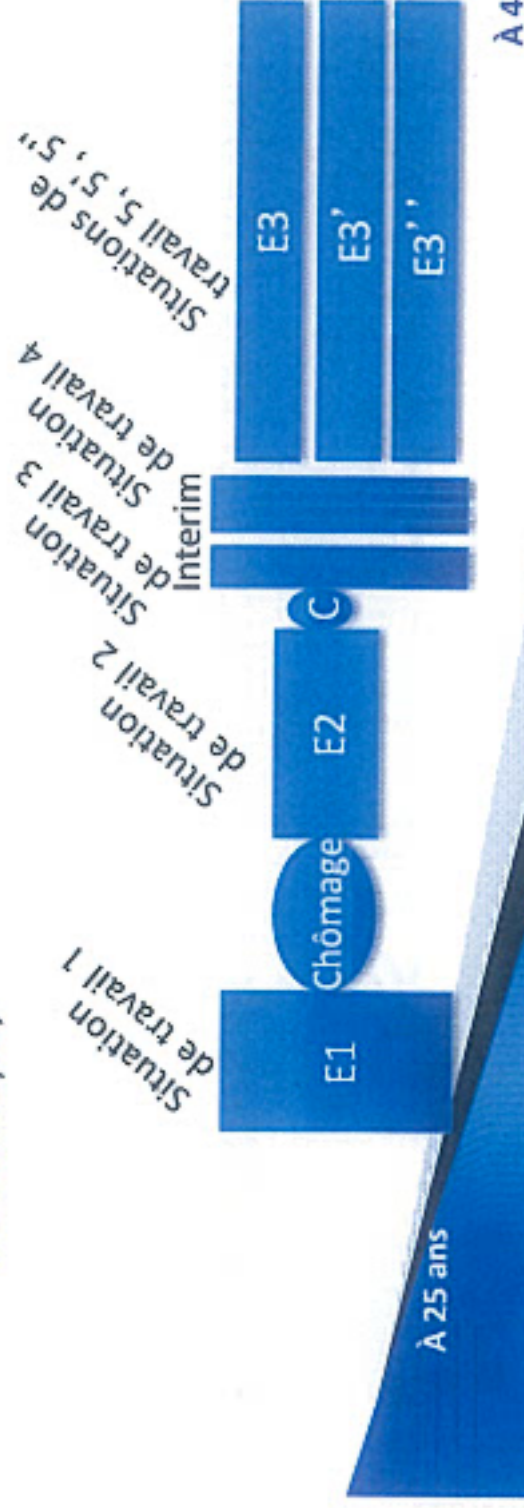
- ✓ Mutations des organisations et des conditions de travail

## Des évolutions en lien

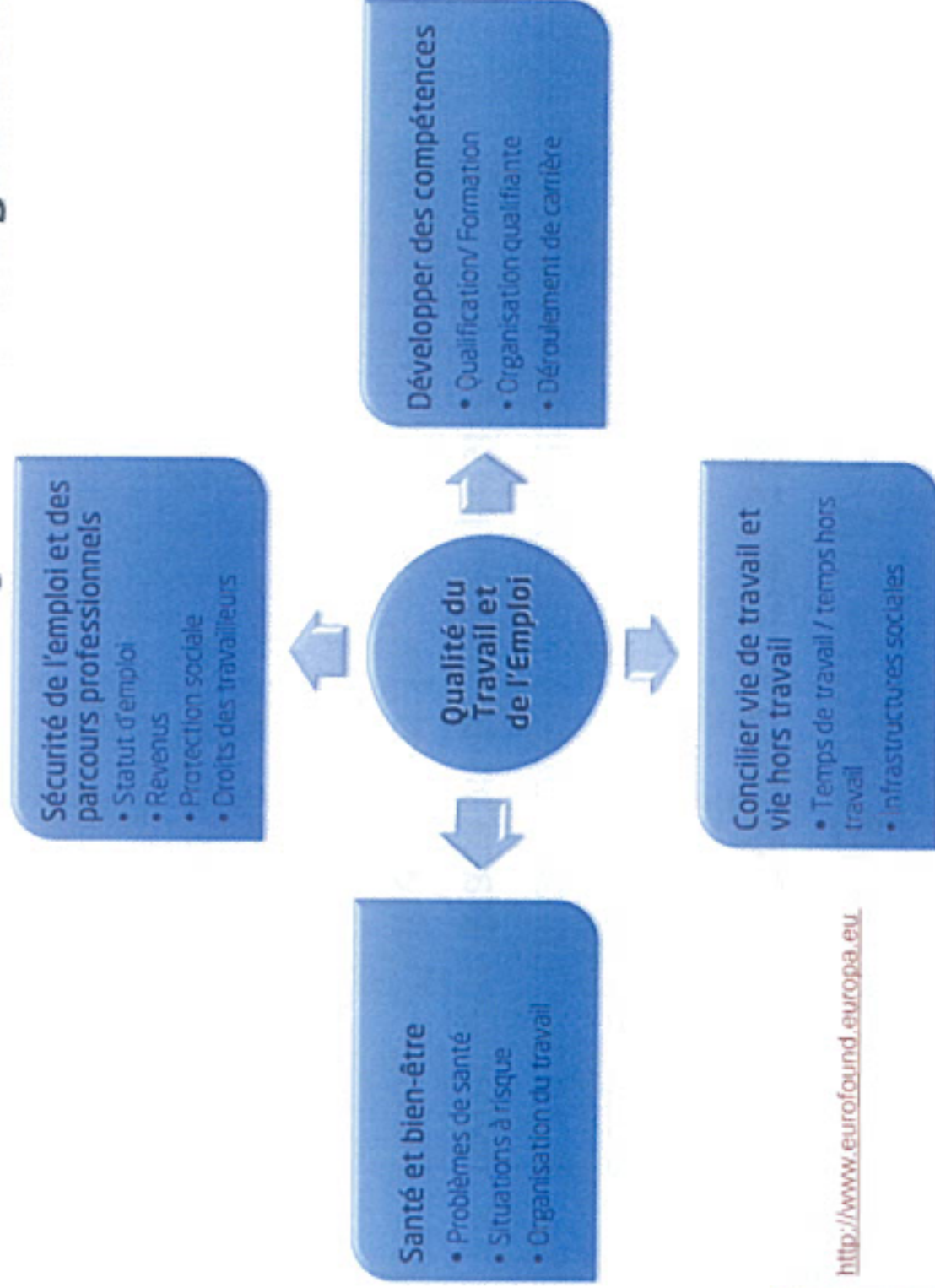


# Les enjeux de santé au travail

- ✓ Des cumuls d'exposition complexes à appréhender
  - ✓ Trois dimensions à prendre en compte dans la prévention :
    - ✓ Dimension « tout au long de la vie » : notion de parcours d'expositions aux risques professionnels
    - ✓ Dimension cumulative des expositions aux risques dans une même activité
    - ✓ Dimension singulière de chaque individu (âge, genre, expérience, état de santé,...)



# La qualité du travail et de l'emploi : une multitude d'objets du dialogue social





langue de  
roussillon

## Faire évoluer la prévention face aux enjeux de santé au travail

- ✓ Nécessité de *réinterroger la prévention*
- ✓ Prendre en compte la complexité des expositions
- ✓ Avoir une traçabilité des expositions
- ✓ Passer d'une approche « sécuritaire » à une approche globale et pluridisciplinaire
- ✓ Des enjeux qui impactent la qualité du service public
- ✓ Les conditions de travail et la prévention des risques contribuent à la performance et l'attractivité des organisations





# Retour sur la logique du Document Unique





aract  
languedoc  
roussillon

# La logique réglementaire

1841/  
98

- Protection des populations les plus fragiles, hygiène et salubrité, sécurité
- Réparation des accidents du travail, création de l'Inspection du travail

1913/  
76

- Actions sur les risques *a posteriori* : protections, primes...
- Création de la Médecine du travail, des CHS

1976/  
82

- Conception : sécurité intégrée et approche globale
- Le CHS devient CHSCT dans le secteur privé

1991

- Principes généraux de prévention :
  - Évaluation *a priori* des risques
  - Planifier la prévention : technique, organisation du travail, conditions de travail...

2001/  
02

- Document Unique d'évaluation des risques
- Services de santé au travail, pluridisciplinarité, activité réelle

2005

- Plan de Santé au Travail décliné dans les régions
- Développer les connaissances sur les risques, les entreprises actrices de la santé travail



# Une évolution des logiques

Avant la loi de 1991 :

Démarche :

- corrective (a posteriori)
- plus ponctuelle
- déléguée à un expert
- cloisonnée
- plus prescriptive

Depuis la loi de 1991 :

Démarche :

- anticipatrice (a priori)
- évolutive et durable
- collective et concertée
- aussi compréhensive

# Historique de la prévention

## Décret n° 82-453

- ✓ Relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique

## Décret du 10 juin 1985

- ✓ Relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale

# Historique de la prévention

## Accord du 20 Novembre 2009

Accord Santé et Sécurité au Travail (S&ST) dans la Fonction Publique

- *Objectifs et outils de prévention*
- *Accompagnement des agents*
- *Instances et acteurs opérationnels S&ST*

## Loi du 5 Juillet 2010

Rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique

- *Mise en place des CHSCT (art.10 et 18)*
- *Suivi médical post-professionnel (art.20)*

# Cadre réglementaire

## Obligations du travailleur

### Article L 4122-1

Conformément aux instructions qui lui sont données [...], il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.

Les instructions de l'employeur précisent, en particulier lorsque la nature des risques le justifie, les conditions d'utilisation des équipements de travail, des moyens de protection, des substances et préparations dangereuses. Elles sont adaptées à la nature des tâches à accomplir.

# Cadre réglementaire - Danger grave et imminent

## Droit du travailleur

### Article L 4131-1

Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection.

**Il peut se retirer d'une telle situation.**

L'employeur ne peut demander au travailleur qui a fait usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste un danger grave et imminent résultant notamment d'une défectuosité du système de protection.

# Principes généraux de prévention

## Obligations de l'employeur

Article L 4121-1 du Code du Travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1. Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail;
2. Des actions d'information et de formation ;
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

# Classez les principes dans un ordre qui vous semble cohérent

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux

Donner les instructions appropriées

Planifier la prévention

Combattre le risque à la source

Éviter le risque

Privilégier la protection collective sur la protection individuelle

Évaluer le risque

Adapter le travail à l'homme

Tenir compte de l'évolution de la technique

# La logique réglementaire

## 1991 – 9 principes fondamentaux de prévention

1. Éviter les risques
2. Évaluer les risques qui ne peuvent être évités
3. Combattre les risques à la source
4. Adapter le travail à l'homme
5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas
7. Planifier la prévention en y intégrant la technique, l'organisation du travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants
8. Prendre des mesures de protections collectives en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelles
9. Donner les instructions appropriées aux travailleurs





# Quelques notions à partager



## Définitions



**Danger** : propriété ou capacité intrinsèque d'un équipement, produit, milieu physique ou chimique, d'une méthode, d'une organisation susceptible de causer un dommage

**Risque** : Le risque d'un dommage suppose l'exposition de l'agent à un danger. *Mais il peut y avoir exposition à un risque sans présence de danger. Cette exposition peut résulter d'une combinaison de facteurs de risques dont aucun, pris isolément, ne constitue un danger. Les risques sont à effet immédiat ( accident) ou à effet différés ( TMS, CMR...).*

# Mots clefs et éléments de méthode



Danger  
potentiel



Pas de  
risque

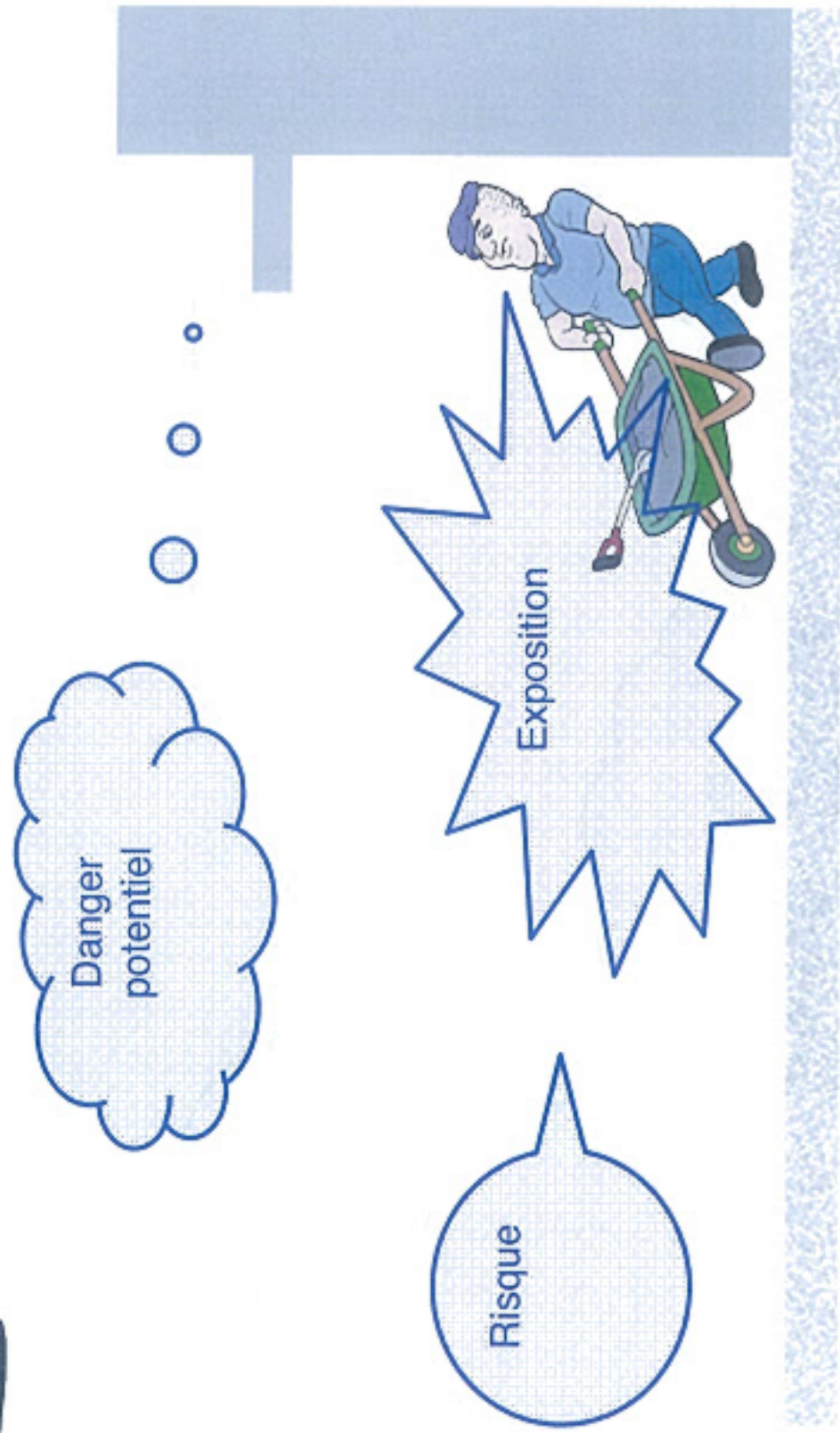


Pas  
d'exposition





## Mots clefs et éléments de méthode



Danger  
potentiel

Exposition

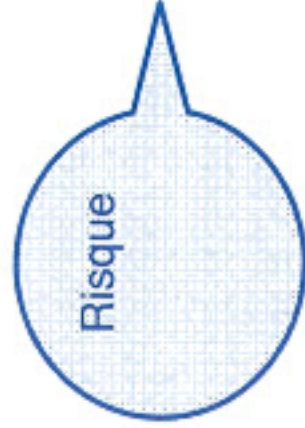
Risque

## Définitions

**Facteurs de risque** : Ce sont les dangers et/ou une combinaison de facteurs techniques ( outils inadaptés), organisationnelles ( consignes inapplicables...), humaines ( fatigue...) susceptibles de causer un dommage.

**Conditions d'exposition** : L'exposition d'un agent à un risque est déterminée par l'activité de travail (façon de faire), les savoir-faire, l'organisation du travail, la représentation des risques.

## Mots clefs et éléments de méthode





C'est quoi le risque ?

C'est quoi le danger ?

# Processus d'apparition d'un dommage

Pour maîtriser les risques, il est nécessaire de comprendre le processus qui conduit à l'apparition d'un dommage

Événement dangereux

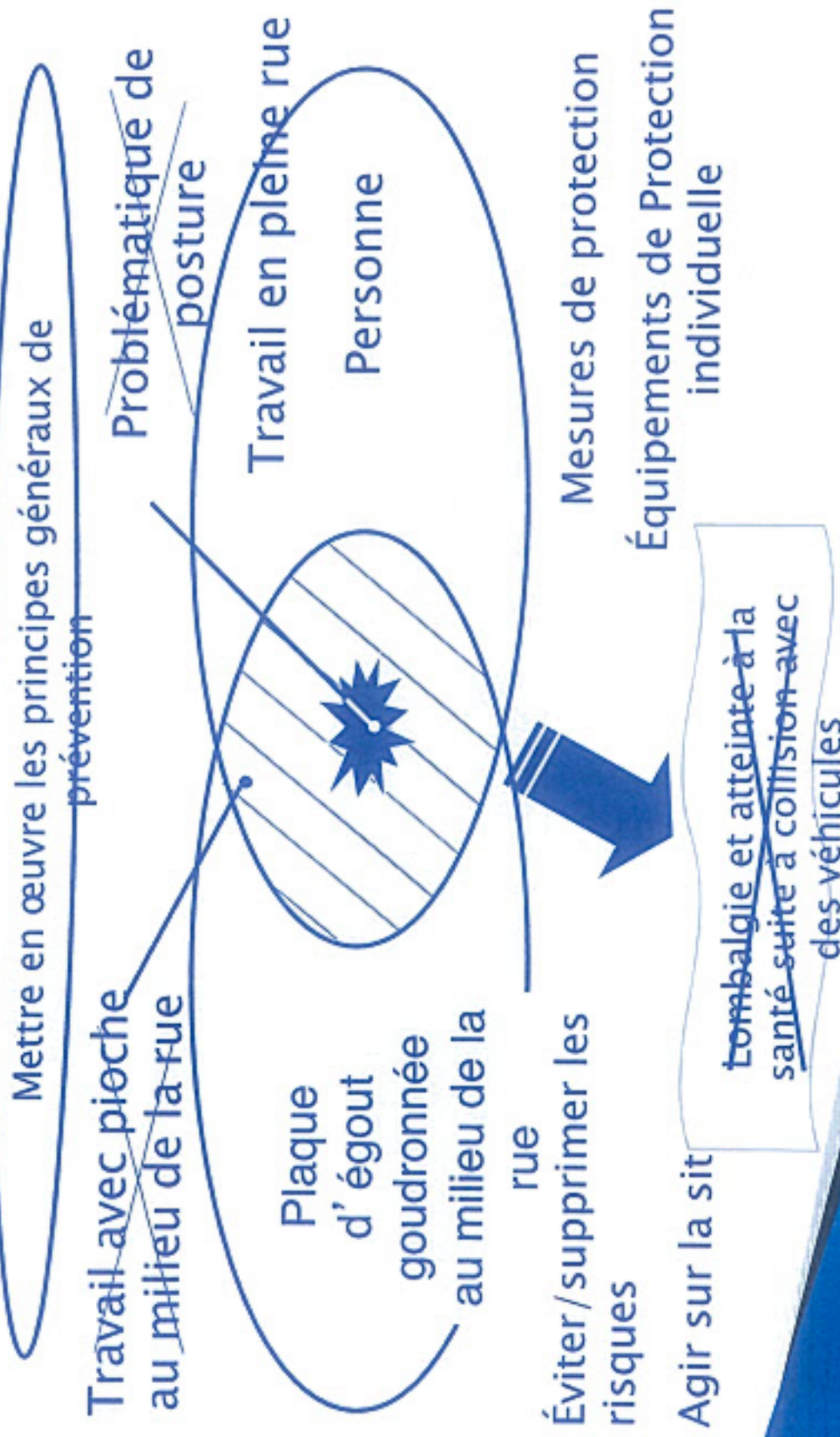


L'événement dangereux est caractérisé par sa probabilité d'apparition

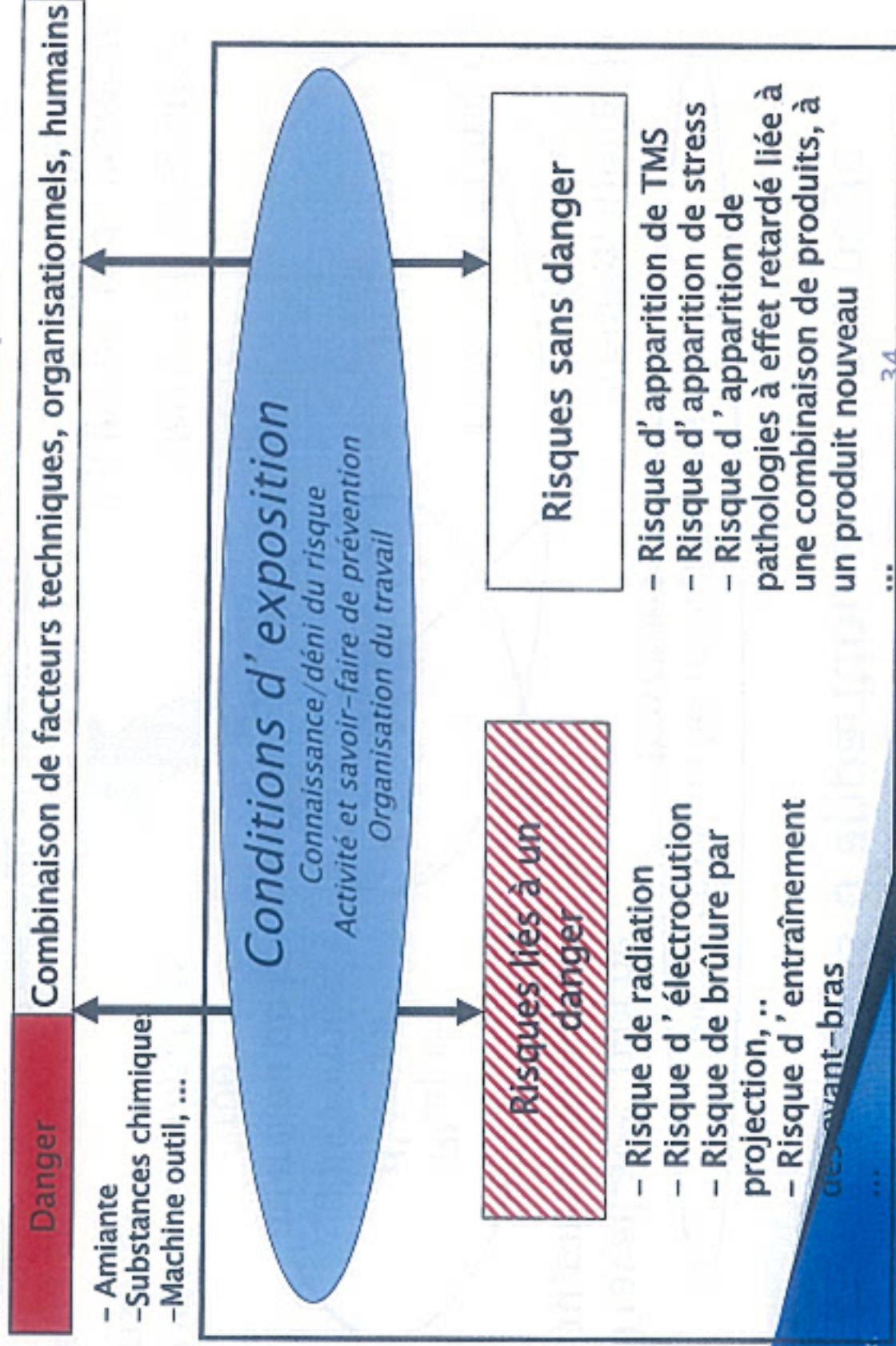
Dommage



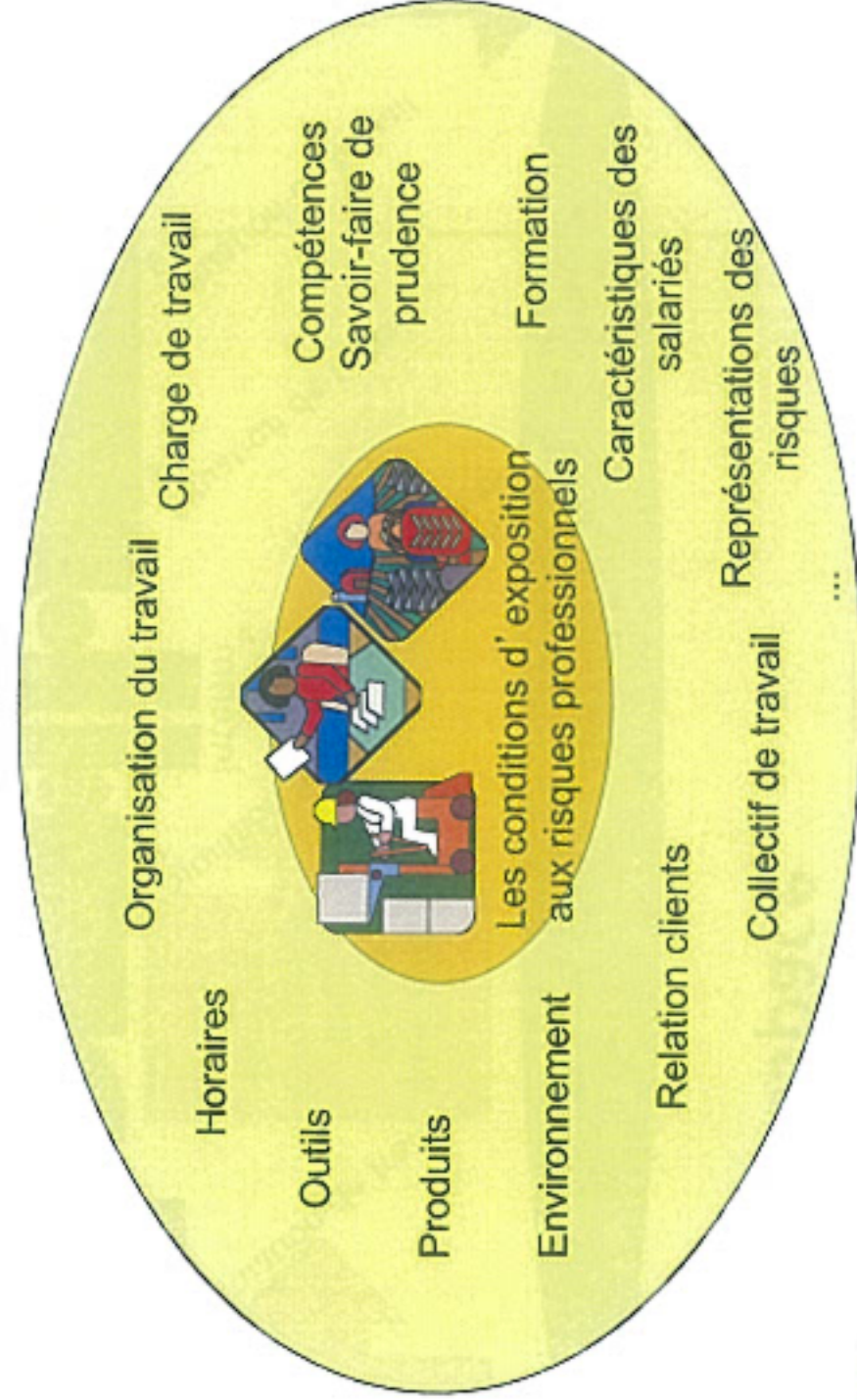
# Processus d'apparition d'un dommage



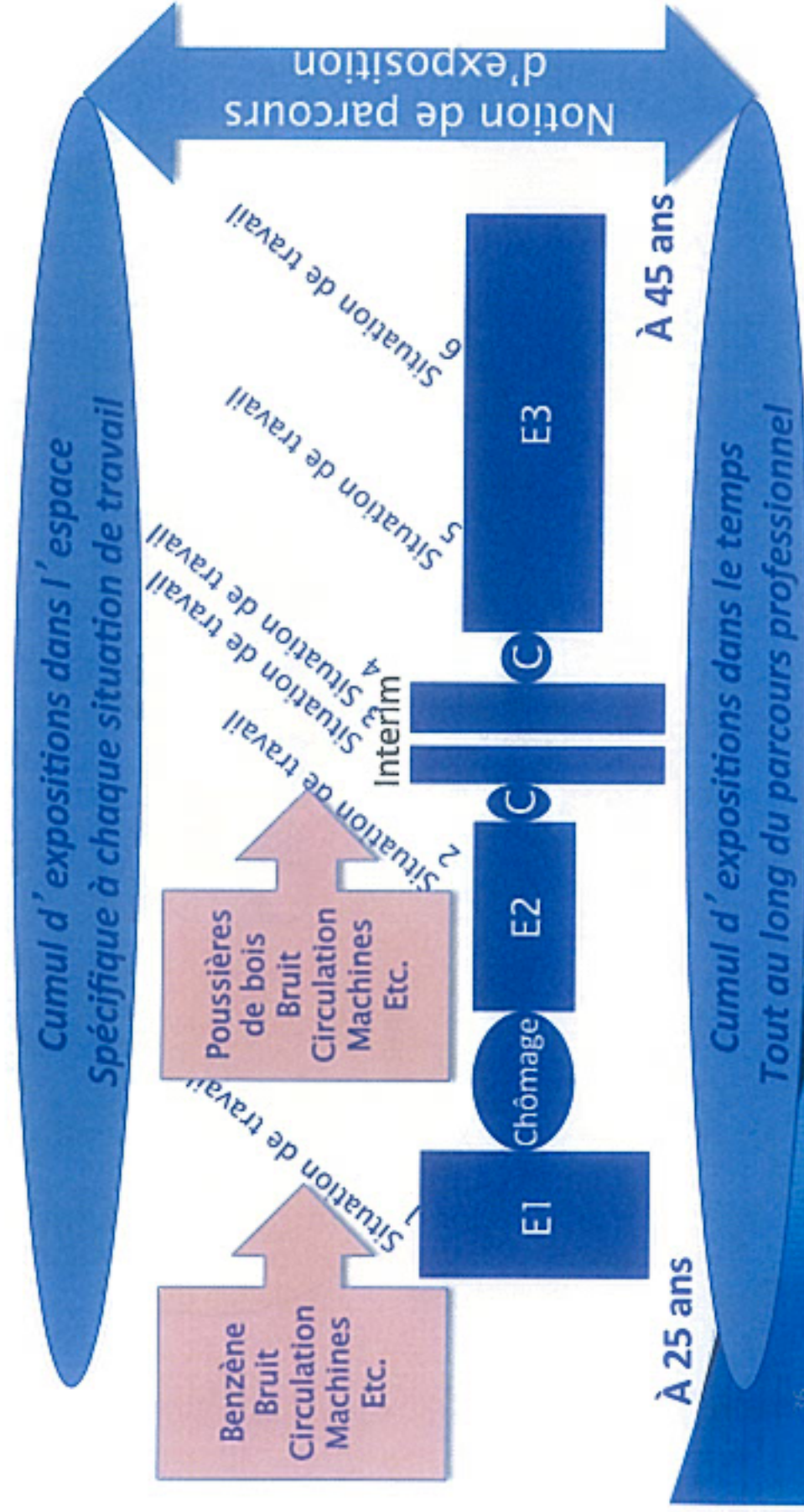
# La relation entre risque, danger, facteur de risque



# L'analyse des conditions d'exposition aux risques



# Un cumul dans le temps et dans l'espace





# Les enseignements issus des entreprises



# Des entreprises insuffisamment outillées face à la prévention

- ✓ Toutes les entreprises n'ont pas encore évalué les risques, notamment les plus petites
- ✓ Des Documents Uniques souvent réalisés dans la perspective prioritaire de mise en conformité réglementaire
- ✓ Des Documents Uniques très « techniques » avec une faible mobilisation d'acteurs
- ✓ Manque d'implication du chef d'entreprise
- ✓ Manque de participation des salariés et de leurs représentants

Al

Le responsable qd

Le responsable tech

Les délégués du persc

La Hiéra

Les sal

Le chef d'établisse

Qui est mobilisé dans l'entreprise sur l'évaluation des risques ?

# Des entreprises insuffisamment outillées face à la prévention

- ✓ La prévention : un projet qui reste à durée déterminée : les Documents Uniques assez difficilement mis à jour
- ✓ Un cloisonnement entre évaluation et prévention
- ✓ Une démarche basée sur une approche sécuritaire, ne prenant pas suffisamment en compte les conditions réelles d'exposition aux risques des salariés
- ✓ Une démarche non préparée
- ✓ Pas de réel usage du Document Unique

Quelles types d'actions de prévention mises en œuvre ?

# L'évaluation et la prévention des risques : quelques repères

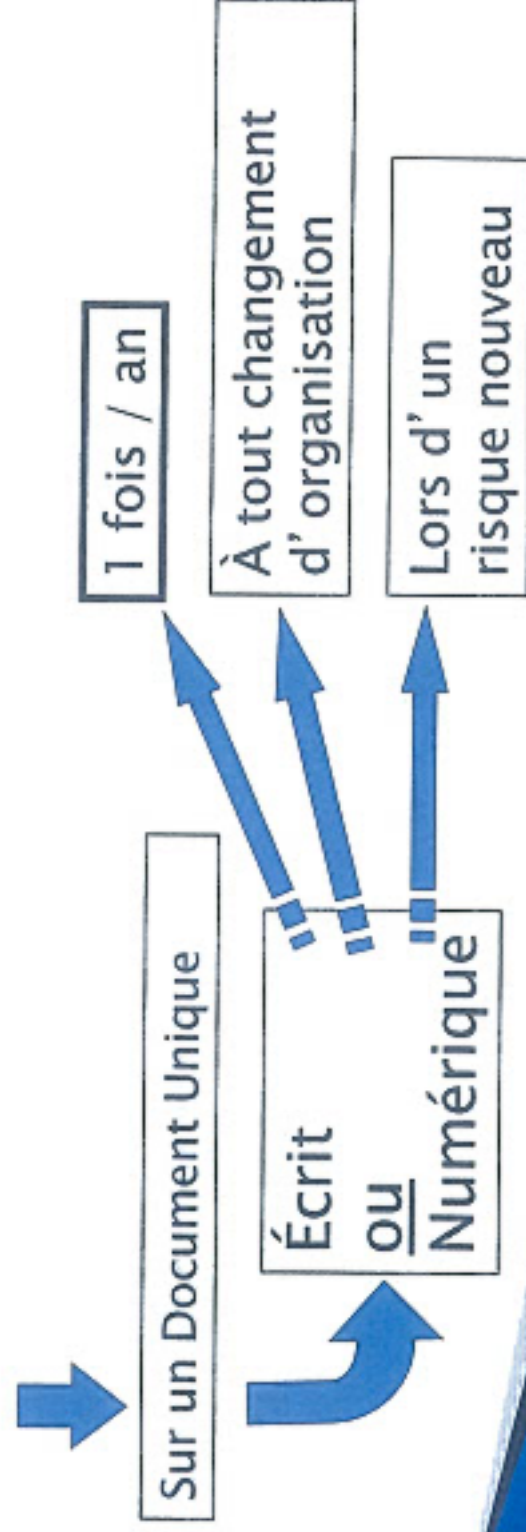




# Le décret du 5/11/2001

→ Décret d'application de la loi du 31/12/1991

Objectif : l'employeur doit transcrire les résultats de l'évaluation des risques





## Inscrire l'évaluation et la prévention dans une démarche globale

- ✓ Partir de l'existant
- ✓ Adapter la démarche à la taille de l'entreprise
- ✓ Enrichir la démarche au fur et à mesure
- ✓ Impliquer toutes les personnes concernées
  - ✓ L'implication du chef d'entreprise est indispensable
  - ✓ Les salariés sont les plus à même pour identifier leurs risques réels
- ✓ L'implication des représentants du personnel est essentielle pour la réussite de la démarche : la prévention est un des objets du dialogue social
- ✓ Mobiliser des ressources externes si nécessaire



## Inscrire l'évaluation et la prévention dans une démarche globale

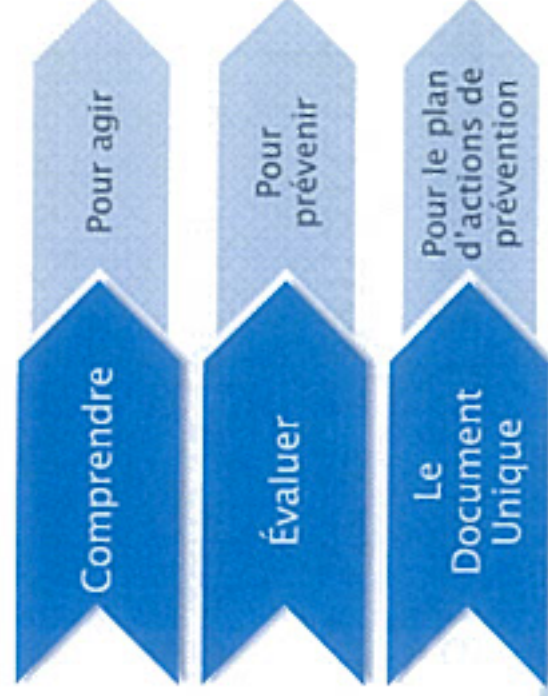
- ✓ Intégrer la démarche dans le fonctionnement de la collectivité
  - ✓ Un nouveau projet (nouvel atelier, changement de machine, etc.) : les questions à se poser
    - ✓ En quoi cela modifie les expositions aux risques ?
    - ✓ Cela induit-il de nouveaux risques ?
    - ✓ Est-ce l'occasion de prévenir des risques existants ?
  - ✓ Ne pas faire de la prévention un projet « à part »
    - ✓ Avec une approche globale, la prévention améliore la santé, les conditions de travail des agents mais aussi l'efficacité et la performance du service



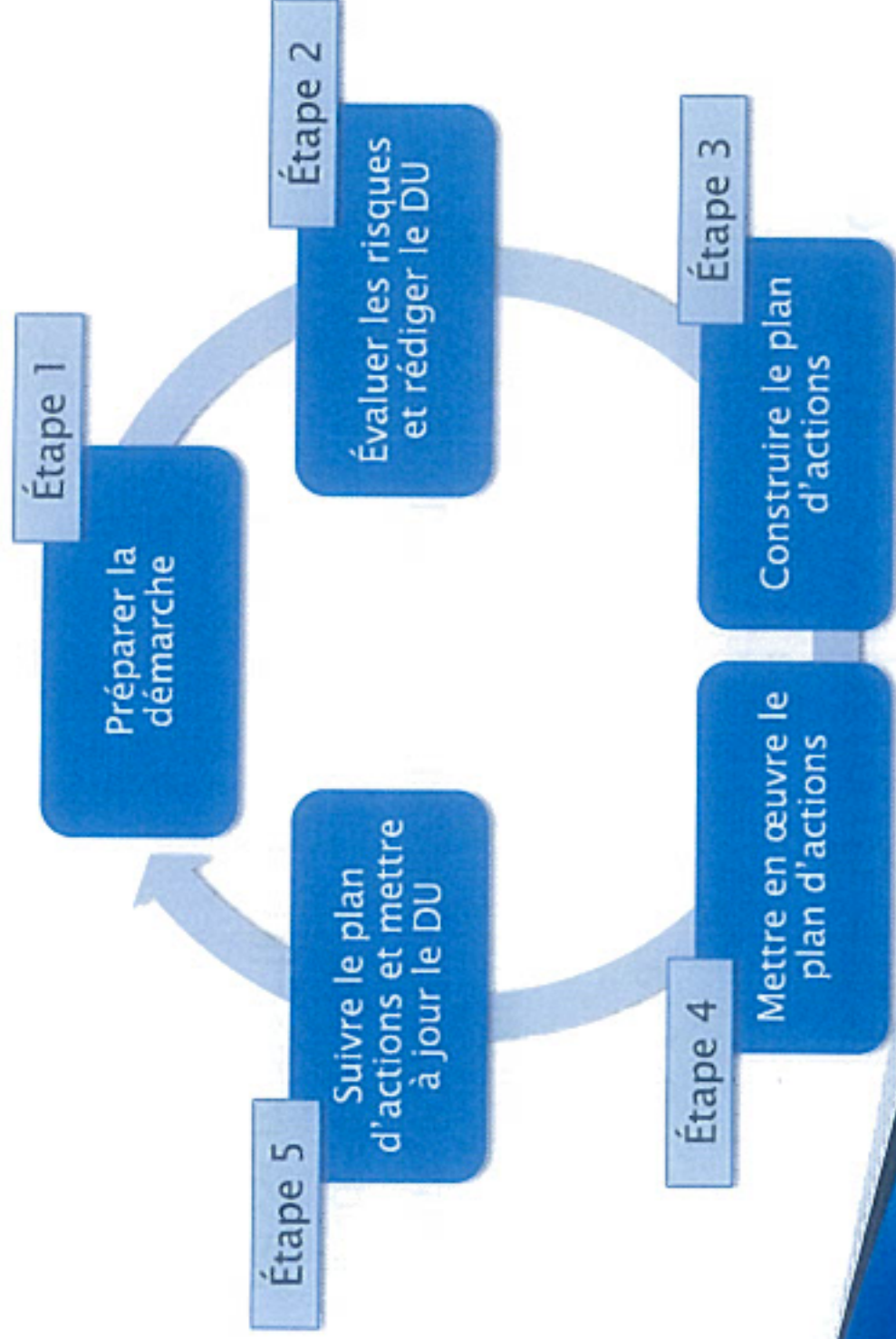


## Inscrire l'évaluation et la prévention dans une démarche globale

- ✓ Regarder les conditions dans lesquels les agents sont exposés aux risques au sein de l'organisation
- ✓ Ces conditions sont différentes d'une collectivité à l'autre
- ✓ Les actions de prévention seront à adapter d'une collectivité à l'autre



# La démarche d'évaluation et de prévention



# Les grandes étapes de la démarche

- ✓ Étape 1 : Préparer la démarche
  - ✓ Déterminer la méthode, les moyens
  - ✓ Construire une démarche participative et pluridisciplinaire
  - ✓ Rassembler les données existantes



## ✓ Rassembler les données

Données sécurité	Données santé	Dialogue social	Données RH	Données organisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remarques organismes contrôle</li> <li>• Observations IT, CRAM...</li> <li>• Formation SST</li> <li>• Études réalisées</li> <li>• FDS produits</li> <li>• Presqu'accidents</li> <li>• Consignes de sécurité</li> <li>• Registre SST</li> <li>• Etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AT/MP</li> <li>• Soins, accidents bénins</li> <li>• Plaintes</li> <li>• Fiche d'entreprise MT</li> <li>• Inaptitudes ou restrictions</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux du CHSCT, des DP</li> <li>• Questions des DP</li> <li>• Rapport annuel du CHSCT</li> <li>• Rapports d'expertise</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données sociales (absentéisme, parcours...)</li> <li>• Éléments liés au vieillissement des salariés</li> <li>• Caractéristiques de certaines populations</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments liés aux temps collectifs</li> <li>• Organisation du temps de travail</li> <li>• Projets de l'entreprise</li> <li>• Éléments liés au fonctionnement et à la performance de l'entreprise (qualité...)</li> <li>• Etc.</li> </ul>

# Les grandes étapes de la démarche

- ✓ Étape 2 : Identifier les risques pour que le dirigeant les évalue et les consigne dans un Document Unique
  - ✓ Définir les unités de travail
  - ✓ Analyser les conditions d'exposition aux risques
  - ✓ Croiser les résultats des approches médicale, technique et celle du travail
  - ✓ Définir les critères d'évaluation
  - ✓ Evaluer les risques
  - ✓ Consigner l'évaluation dans le Document Unique





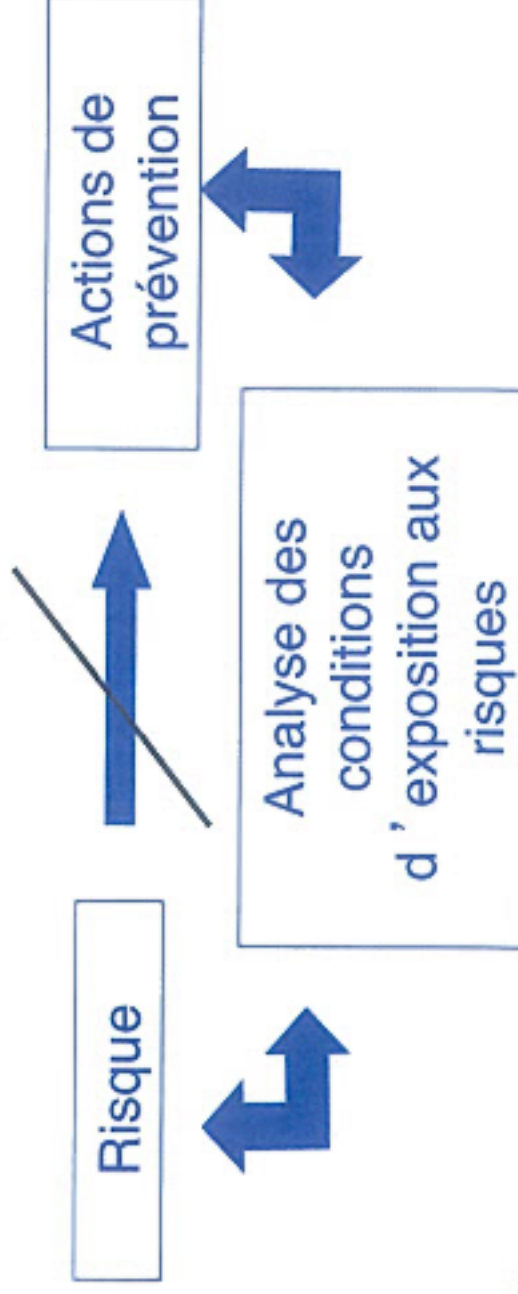
- ✓ Évaluer avec les unités de travail
- ✓ L'unité de travail rassemble des personnes qui se reconnaissent exposées à des risques similaires
- ✓ Une maille d'analyse pertinente liant les populations et les situations de travail



# Les conditions d'exposition aux risques professionnels

Elles permettent d'identifier les risques encourus du point de vue du travail tel qu'il est réalisé

- ✓ Meilleure compréhension des risques,
- ✓ Identification des risques sans lien avec des dangers,
- ✓ Mise en place d'actions de prévention adaptées aux situations de travail.



## Exemple d'une grille d'analyse des risques

Situations caractéristiques	Risques	Conditions d'exposition aux risques	Mesures de prévention existantes	Points à améliorer

## ÉVALUER LES RISQUES : QUELS CRITÈRES ?

Quelques exemples :

- ✓ Le nombre et le type d'accidents du travail déjà survenus
- ✓ La répétition des situations d'urgence
- ✓ Le travail en mode dégradé
- ✓ La gravité des accidents survenus ou pouvant survenir
- ✓ Les maladies professionnelles déclarées
- ✓ La durée d'exposition (selon la nature du risque, l'échelle sera adaptée)
- ✓ Le nombre d'employés concernés en lien aussi avec les statuts (intérim, stagiaires...)
- ✓ L'écart avec l'exigence réglementaire ou la difficulté à tenir l'exigence réglementaire
- ✓ Les plaintes des employés recensées auprès du médecin de prévention, de l'assistant de prévention, du CHSCT, de l'encadrement
- ✓ Les inaptitudes ou restrictions d'aptitudes
- ✓ Les observations faites sur le registre de santé et sécurité du travail
- ✓ Les incidents
- ✓ Le lien avec un projet de l'entreprise
- ✓ Le lien avec un changement organisationnel
- ✓ Le coût estimé de l'action de prévention
- ✓ La complexité de recherche et de mise en œuvre de l'action
- ✓ Le niveau de priorité défini par le personnel concerné par le risque, ...

## LE DOCUMENT UNIQUE (Liste non exhaustive)

- ✓ Un classeur comportant les intercalaires suivantes
  - ✓ La méthode mise en œuvre pour évaluer les risques
  - ✓ Les analyses de risques (avec les mises à jour)
  - ✓ Le suivi des actions de prévention
  - ✓ Les documents liés à la médecine de prévention (courrier, ...)
  - ✓ Les courriers des acteurs ressources
  - ✓ Le suivi des accidents et des actions pour éviter leur renouvellement
  - ✓ Les registres des organismes de contrôle
  - ✓ Les premiers secours (secouristes, trousse de secours, etc.)
  - ✓ etc.

Garder les versions des mises à jour

# Les grandes étapes de la démarche

- ✓ Étape 3 : Construire le plan d'actions de prévention
  - ✓ Définir des priorités d'actions selon le classement des risques
  - ✓ Formaliser le plan d'actions de prévention

Point à améliorer	Décision prises	Modalités de réalisation	Échéance	Responsable





# Les grandes étapes de la démarche

✓ Étape 4 : Mettre en œuvre le plan d'actions de prévention

- ✓ Rechercher les meilleurs compromis en termes de solutions
- ✓ Assurer la mise en œuvre et le suivi dans le temps

## Des actions de prévention

à combiner

Actions d'appui des agents

Gestion des parcours et des compétences, formation, accueil des nouveaux, visite médicale renforcée pour une population, actions de maintien dans l'emploi etc.

Solutions techniques

Actions sur les consignes de sécurité, fiches de données de sécurité, évolutions des équipements de travail, tests d'équipements de protection, etc.

Évolutions de l'organisation du travail

Fonctionnement des collectifs de travail, interface entre services, clarification de fonctions, réflexion sur les rythmes de travail, etc.

# Les grandes étapes de la démarche

- ✓ Étape 5 : Suivre le plan d'actions et mettre à jour le Document Unique
  - ✓ Suivre les indicateurs
  - ✓ Prendre en compte les indicateurs classiques mais également les signaux précurseurs
  - ✓ Mettre à jour le Document Unique (au minimum tous les ans, lors d'un changement d'organisation, lors de l'apparition d'un nouveau risque)
  - ✓ Pérenniser la démarche





# En conclusion : les conditions de réussite

